



Amicale Laïque de Crosne

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Aux Adhérents de
L'Amicale Laïque de CROSNE
28 rue Colbert
91560 CROSNE

Crosne, le 24/06/2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association qui aura lieu **le jeudi 23 janvier 2025 à 20h00.**

Salle Colbert
BATIMENT 1901 à Crosne
28 rue Colbert
91560 Crosne

L'ordre du jour est fixé comme suit :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Les évènements et projets
- Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

Les membres qui souhaitent présenter leur candidature au Conseil d'administration doivent se manifester au plus tard 7 jours avant la date de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Si vous ne pouvez pas venir, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à nos statuts. Ainsi, vous pouvez vous faire représenter par un adhérent de votre choix. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale ordinaire.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus chaleureuses salutations.

Le Président,
Wilfrid IVORRA

